

**DELIBERATION N° 96/73 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT RENOUELEMENT DES DESIGNATIONS AU SEIN
DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES INSTITUEE
POUR LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS
DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

SEANCE DU 24 JUILLET 1996

L'An mil neuf cent quatre vingt seize, et le vingt quatre juillet, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Paul de ROCCA SERRA.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

François ALFONSI, Nicolas ALFONSI, Vincent AVOGARI DE GENTILI, Jean-Marc BALESI, Dominique BIANCHI, Dominique BUCCHINI, Pierre-Jean CASTA, Pierre-Philippe CECCALDI, Joseph-Antoine CHIARELLI, Jean-Charles COLONNA, Paul COMBETTE, Jean JALPI, Norbert LAREDO, Paul-Antoine LUCIANI, Toussaint LUCIANI, Antoine-Louis LUISI, Marie-Paule MANCINI-NERI, Michel MORETTI, François MOSCONI, Paul PERFETTINI, Pierre-Timothée PIERI, Simon-Jean RAFFALLI, Jean-Paul de ROCCA SERRA, Jean-François STEFANI, Alphonse TAMBURINI, Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Louis ALBERTINI à M. Pierre-Philippe CECCALDI
M. Pascal ARRIGHI à M. Jean JALPI
M. Eugène BERTUCCI à M. Paul COMBETTE
M. Edouard CUTTOLI à M. Jean CASTA
M. Jules-Laurent FERRANDI à M. Antoine-Louis LUISI
M. Jacques FIESCHI à M. François ALFONSI
M. Antoine GAMBINI à M. Pierre-Timothée PIERI
M. Sauveur GANDOLFI-SCHEIT à M. Jean-Charles COLONNA
M. Ours-Ange-Pierre GRIMALDI à M. Simon-Jean RAFFALLI
M. Jean-Baptiste LANTIERI à M. Jean-Paul de ROCCA SERRA

M. Pierre-Jean LUCIANI à Mme Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI

M. Emile MOCCHI à M. Vincent AVOGARI DE GENTILI

M. Jules-Paul NATALI à Mme Marie-Paule MANCINI-NERI

M. Paul SCARBONCHI à M. Joseph-Antoine CHIARELLI

M. Jean-Guy TALAMONI à M. Norbert LAREDO

M. Michel VALENTINI à M. François MOSCONI

ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.

Henri ANTONA, Marie-Josée BELLAGAMBA, Jean BIANCUCCI, Alexandre GABRIELLI, Félix LUCIANI, Pierre POGGIOLI, Paul-Donat POLI, Paul QUASTANA, Joseph SISTI. **REÇU LE**

26. JUIL. 1996

L'ASSEMBLEE DE CORSE

PREFECTURE DE CORSE

- VU** la loi n° 82/213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 Janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 91/428 du 13 Mai 1991 portant statut de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** le Code des Marchés Publics, visé en son article 279,
- VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992, visée en son article 34,
- VU** le décret n° 92-1310 du 15 décembre 1992, visé en son article 77,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DESIGNE, ainsi qu'il suit les représentants de l'Assemblée de Corse pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres instituée pour la passation des marchés publics de la Collectivité Territoriale de Corse :

TITULAIRES

M. Jean-Paul de ROCCA SERRA

M. Jean JALPI

M. François MOSCONI

M. Antoine-Louis LUISI

M. Paul PERFETTINI

SUPPLEANTS

M. Jean-Charles COLONNA

M. Pierre-Timothée PIERI

M. Sauveur GANDOLFI-SCHEIT

M. Paul SCARBONCHI

M. Dominique BUCCHINI

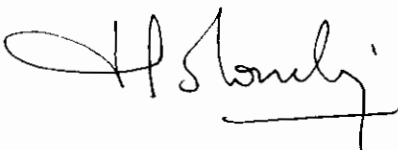
ARTICLE 2 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

Pour Ampliation,

Ajaccio, le 24 juillet 1996

Pour le Président de l'Assemblée
et par délégation,
l'Administrateur Général
des Assemblées,



José COLOMBANI

Le Président de l'Assemblée de Corse,

REÇU LE

26. JUIL. 1996

PREFECTURE DE CORSE

Dr Jean-Paul de ROCCA SERRA